

# CARNETS SUR SOL

## L'origine véritable du Prologue lullyste

On le sait, la tragédie lyrique se distingue en maint point de la tragédie parlée ('la tragédie classique' proprement dite), et notamment concernant l'adjonction d'un Prologue destiné à vanter les mérites du monarque, du moins avant la mort de Louis XIV - puisqu'après, il prend un aspect allégorique qui fait écho avec l'oeuvre à venir, puis disparaît. Cet éloge peut entrer en relation avec le sujet de la pièce (le propos du Prologue d'*Armide*, par exemple, peut décrire aussi bien Renaud que Louis, et cet ambiguïté ne fait que grandir, bien évidemment, le souverain présent), ou bien être ouvertement détaché du corps de l'oeuvre (comme le Prologue de la *Médée* de Charpentier, débutant par un très littéral *Louis est triomphant / Tout cède à sa puissance*).

L'historiographie de comptoir (et parfois un peu plus) attribue généralement à Lully l'intuition courtisane d'assurer le succès de ses oeuvres scéniques en flattant de façon assez ouverte le souverain commanditaire. On connaît son sens de l'intrigue, sa façon (habile ou non, mais toujours efficace) de s'introduire auprès des puissants selon ses intérêts, de s'y maintenir à sa guise et d'écarter méthodiquement les rivaux.

Ce serait donc lui, très logiquement, qui aurait soufflé à Quinault l'idée du Prologue de *Cadmus et Hermione*.

Cependant, ce n'est pas l'hypothèse la plus vraisemblable. On va en étudier une autre sur l'heure.

--

On se limitera à considérer la première tragédie française, *Cléopâtre captive* (1552) d'Etienne Jodelle.

Elle débute, avant l'apparition du spectre de Marc-Antoine, par un Prologue dont la teneur ne laisse pas d'intéresser l'amateur de tragédie lyrique.

### PROLOGUE.

Puis que la terre (ô Roy, des Rois la crainte),  
Qui ne refuse estre à tes loix estrainte,  
De la grandeur de ton saint nom s'estonne,  
Qu'elle a gravé dans sa double colonne ;  
Puis que la mer, qui te fait son Neptune,  
Bruit en ses flots ton heureuse fortune,

Et que le ciel riant à ta victoire  
Se voit mirer au parfait de ta gloire,  
Pourroyent vers toi les Muses telles estre,  
De n'adorer et leur pere et leur maistre ?  
Pourroyent les tiens nous celer tes louanges,  
Qu'on oit tonner par les peuples estranges ?  
Nul ne sçaurait tellement envers toy  
Se rendre ingrat, qu'il ne chante son Roy.  
Les bons esprits que ton père forma,  
Qui les neuf Soeurs en France ranima,  
Du pere et fils se pourroient ils bien taire,  
Quand à tous deux telle chose a peu plaire,  
Lors que le temps nous aura présenté  
Ce qui sera digne d'estre chanté  
D'un si grand Prince, ains d'un Dieu dont la place  
Se voit au Ciel ja monstrier son espace ?  
Et si ce temps qui toute chose enfante,  
Nous eust offert ta gloire triomphante,  
Pour assez tost de nous estre chantée  
Et maintenant à tes yeux présentée,  
Tu n'orrais point de nos bouches sinon  
Du grand HENRY le triomphe et le nom,  
Mais pour autant que ta gloire entendue  
En peu de temps ne peut estre rendue,  
Que dis-je en peu ? mais en cent mille années  
Ne seroyent pas tes louanges bornées,  
Nous t'apportons (ô bien petit hommage)  
Ce bien peu d'oeuvre ouvré de ton langage,  
Mais tel pourtant que ce langage tien  
N'avoit jamais dérobbé ce grand bien  
Des auteurs vieux : c'est une Tragedie,  
Qui d'une voix et plaintive et hardie  
Te presente un Romain, Marc-Antoine,  
Et Cleopatre, Egyptienne Roine :  
Laquelle apres qu'Antoine son ami  
Estant desja vaincu par l'ennemi,  
Se fust tué, ja se sentant captive,  
Et qu'on vouloit la porter toute vive  
En triomphe avecques ses deux femmes,  
S'occit. Ici les desirs et les flammes  
Des deux amans ; d'Octavian aussi  
L'orgueil, l'audace et le journal souci  
De son trophée emprains tu sonderas,  
Et plus qu'à luy le tien égaleras :  
Veu qu'il faudra que ses successeurs mesmes  
Cèdent pour toy aux volontés supremes,  
Qui ja le monde à ta couronne voüent,  
Et le commis de tous les Dieux t'avoüent.  
Recoy donc (SIRE) et d'un visage humain

Prens ce devoir de ceux qui sous ta main  
 Tant les esprits que les corps entretiennent,  
 Et devant toy agenouiller se viennent,  
 En attendant que mieux nous te chantions,  
 Et qu'à tes yeux saintement presentations  
 Ce que ja chante à toy, le fils des Dieux,  
 La terre toute, et la mer, et les Cieux.

Dans la tragédie renaissante elle-même naissante, on trouve un éloge encore plus explicite et hyperbolique que dans la langue classique de Quinault et Thomas Corneille. Il y a la part de l'essai bien sûr, mais aussi le goût du théâtre rhétorique hérité de toute cette éducation scholastique, néolatine et bien sûr *jésuitique*.

Jodelle nous présente l'argument de sa pièce ([...] *Ici les desirs et les flammes / Des deux amans* [...]), en quelques mots, même s'il en tait la morale qui transpire dès le début de l'acte I ; et surtout, il tresse des couronnes insensées à Henri II, dont les soucis égalent et les mérites outrepassent ceux de l'auguste Octave ([...] *d'Octavian aussi / L'orgueil, l'audace et le journal souci / De son trophée emprains tu sonderas, / Et plus qu'à luy le tien égaleras*). Dans le même temps, il dévalorise, plein de fausse modestie, son oeuvre (*Nous t'apportons (ô bien petit hommage) / Ce bien peu d'oeuvre ouvré de ton langage* ) et la porte explicitement devant l'indulgence de son souverain (*Recoy donc (SIRE) et d'un visage humain*).

--

## Quelques conclusions

De la simple existence de ce Prologue, et sans aller convoquer quelqu'autre pièce dans la production littéraire néolatine, renaissante, baroque ou classique qui précède la collaboration de Lully avec les dramaturges de son temps, et en particulier la naissance de la tragédie lyrique avec *Cadmus* en 1673, on peut tirer quelques observations.

Il paraît très peu probable que Lully ait pu inventer seul, avec une telle ascendance, une forme de Prologue si semblable à celle qui préexistait.

Il paraît également peu envisageable que Lully, vu ses origines et sa fraîche arrivée, ait eu une connaissance éclairée des antériorités de la tragédie, au point de maîtriser son Jodelle. (Il peut aussi s'être inspiré de prologues plus récents, mais ceux qui se présentent sous cette forme élogieuse ne sont pas fréquents, même du temps de Jodelle, et disparaissent avec les tragédies baroques et classiques.)

Une idée semble donc s'imposer : cette idée de *captatio benevolentiae* émanerait plutôt, du moins pour sa manifestation formelle, de Quinault, de Molière ou de quelque dramaturge proche de Lully.

Bref, la légende a peut-être concentré l'ambition et l'originalité sur le compositeur alors que la connaissance du cahier des charges et des habiletés de la Cour était en réalité un bien tout à fait partagé. Et qu'on peut largement en créditer les librettistes, avant même Lully.

## Notes

[1] C'est une convention d'historiographie littéraire, due au fait que *Plutus* de Ronsard n'est qu'une traduction du latin, et qu'*Abraham sacrifiant*, la première pièce française originale, ne correspond pas exactement au cadre d'une tragédie (de plus, jusque dans les années soixante, les commentateurs l'écartaient car sa création à Lausanne n'en faisait pas *une pièce française* [sic]). On peut évidemment débattre, mais de toute façon son Prologue ne nous intéresse pas ici.

[2] Dévalorisation qui s'excuse presque d'écrire en français, mais qui souligne aussi la nouveauté de parler la langue du roi.

Copyright : DavidLeMarrec - 2009-12-22 10:58:29